

La calculette transcende le débat idéologique

Fini l'époque où logiciel libre et logiciel propriétaire s'affrontaient sur le terrain idéologique. La fiabilité du premier établie, les DSI font leurs comptes et élaborent des stratégies de comparaison afin de déterminer leurs choix technologiques.

O

BNUBILÉS PAR LA PERFORMANCE, les DSI ne trouvent pas forcément très justifié le rapport entre le prix et l'apport des logiciels à code fermé. Avec l'annonce de Windows Vista, l'appréhension a monté d'un cran. Plus généralement, le passage imposé par les éditeurs à une nouvelle version – l'assistance pour la précédente n'étant, opportunément, plus proposée –, leur semble intolérable. *Quand le support de Windows NT4 n'a plus été assuré, je me suis penché sur le libre. A présent, je trouve le monde*

libre plus riche en expériences que le propriétaire », témoigne Jean-Michel Sévenier, DSI d'April solutions. Et il n'est pas prêt de changer d'avis.

Même les plus sceptiques sont susceptibles de changer de camp. « *En 1999, je méfiais du libre* », se souvient Bertrand Bigay, PDG et DSI de Cityvox. Ce réseau de guides urbains en ligne avait démarré avec le système de gestion de contenu (CMS) de Vignette, des serveurs Sun et une base de données

(SGBD) Oracle. « *Nous avons dépensé une fortune pour notre plate-forme. Et elle fonctionnait mal. En 2003, elle ne soutenait plus la charge. Surtout à cause de Vignette.* » Pis, Vignette ne voulait plus maintenir sa version 5,5, développée en langage TCL (proche de PHP), et imposait une version Java. « *Cela impliquait une refonte totale du site. Rien n'était récupérable*, explose Bertrand Bigay. *Finalement, c'est Oracle qui a achevé de me convaincre de passer au libre. Pour migrer vers la version 9 de son SGBD, il fallait déboursier 40 000 euros en licences, sans compter 15 000 euros de redevance annuelle.* » Trop cher pour une jeune pousse. Bertrand Bigay calcule les risques et saute le pas. Optant pour un développement en PHP et le SGBD PostgreSQL, il s'engage avec la SSSL (société de services en logiciels libres) OpenWide. « *J'ai immédiatement gagné 50 % d'audience. Et économisé 55 000 euros.* »

L'étude d'opportunité financière et le test comparatif pour préalables

Tous les DSI sensibles au libre avouent avoir souffert des politiques commerciales de certains éditeurs propriétaires. Qu'ils qualifient aimablement, à l'occasion, de « racket ». En mentionnant parfois la mauvaise qualité des produits, voire des services. Pour se défendre, les tenants du propriétaire montrent les dents : « *Beaucoup de logiciels dits libres ne sont pas gratuits ni forcément ouverts. Le DSI doit bien définir le modèle du logiciel ciblé. Le libre n'est pas forcément compétitif* », lance Pierre-Olivier Chotard, directeur marketing de BEA France. Pourtant, BEA contribue au monde libre. Notamment auprès des prestigieuses communautés Apache (serveurs web), Eclipse (intégration d'outils) et Struts (frameworks). « *L'open source est un laboratoire de développement, d'outillage. Le*

2009 : un marché de 88 milliards d'euros

Le succès du libre sur les créneaux des licences et des services ne fait plus de doute selon le groupe Gartner. Tandis que le chiffre d'affaires mondial du logiciel et des services associés devrait grimper de 13 % pour s'établir à 462 milliards d'euros en 2009, la part du libre passerait de 5 % en 2004 à 19 % en 2009, soit 88 milliards d'euros.



Eric Bellaïche, DSI

« Notre premier retour sur investissement, c'est la performance. Nous calculons les états des ventes en deux minutes au lieu de vingt »

Création : 1985.

Activité : distribution.

Chiffre d'affaires : 130 millions d'euros.

Effectifs : 800 personnes (dont 4 à la DSI).

Chiffres : 28 magasins.

Site internet : non.

passage en production, pour le DSI, ne représente pas forcément la panacée », poursuit-il. Certains acteurs mélangent les outils des deux mondes. A l'instar de Prologue Technologies, qui installe sa suite propriétaire UseIT sur du Linux optimisé. « Tous nos applicatifs étaient écrits en technologie Prologue. Mais cette approche nous a permis d'y connecter le décisionnel de Business Objects », se réjouit Eric Bellaïche, DSI de la chaîne de magasins Gigastore.

Tout n'est pas noir ou blanc. Dans ces conditions, il est recommandé d'adopter une stratégie globale à l'égard du libre. Une étude financière d'opportunité, des tests comparatifs et un examen des aspects juridiques forment les trois volets de la démarche à suivre. Les résultats serviront à cadrer, le cas échéant, les négociations visant à amener les éditeurs propriétaires à baisser leurs prix. Sinon, il

restera à étudier les négociations avec les prestataires du libre. L'étude financière d'opportunité répond aux questions suivantes : quelles sont les réductions de coûts qu'apporte le libre ? Comment industrialiser le libre ? Le marché est en plein boom. « Certains DSI nous demandent une dizaine d'études simultanées sur des fonctions techniques lourdes et coûteuses. Ils se focalisent sur deux axes : réduction des coûts et étude de la faisabilité », rapporte Corinne Brunel, directrice d'Upperto, l'entité logiciels libres de la SSII Devoteam.

D'autres DSI mènent eux-mêmes l'enquête. « Microsoft compare le libre et le propriétaire pour conclure que l'entreprise perd de l'argent avec le premier. Au bout du compte, en payant des licences, on y gagnerait. Mais les cas d'école évoqués sont démesurés par rapport aux besoins d'une PME, >>>

GLOSSAIRE

Communautés

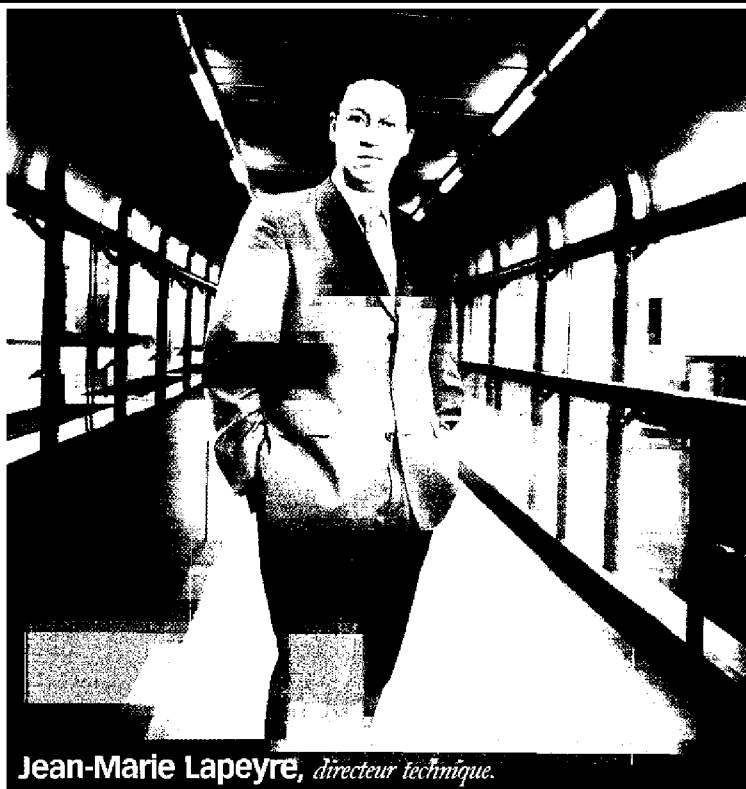
Les projets de développement du libre n'ont, dans la plupart des cas, pas d'éditeur. Ils sont animés par des communautés de développeurs. Quand le projet rencontre le succès, les utilisateurs, – souvent des développeurs de métier – participent en apportant leurs améliorations. Ce qui contribue à éliminer les bogues et à enrichir les fonctions proposées. Certaines communautés rassemblent plusieurs millions d'individus.

Distribution

Désigne une version de Linux commercialisée sous la marque d'un éditeur qui l'a mise à ses couleurs. Quitte à la proposer en lot avec d'autres logiciels libres, comme le serveur de fichiers Samba, qui fonctionne dans un environnement hétérogène, la base de données MySQL, le client de messagerie ThunderBird... Parmi les distributions les plus connues figurent celles de Red Hat, Suse-Novell, Mandriva...

Licences

Les licences explicitent les obligations légales pour l'éditeur et pour l'utilisateur. En général, elles prévoient les conditions d'accès au code source, de sa modification et distribution. Avec, parfois, certaines obligations. La plus connue d'entre elles est GPL (General Public Licence).



Jean-Marie Lapeyre, directeur technique.

« Un coût de possession imbattable »

Dans le cadre du programme Copernic, qui va faire fusionner les systèmes d'information de la direction générale des Impôts et de la direction générale de la comptabilité publique, nous avons lancé un appel d'offres pour les serveurs d'applications J2EE. Nous avons donc estimé le coût d'utilisation du logiciel propriétaire qui était réputé, à l'époque, mener le marché. A partir des prix publics de l'éditeur, nous avons appliqué les ratios observés sur nos contrats (taux de remise, proportion entre licences et service, etc.). L'analyse a débouché sur un montant de 23 millions d'euros sur trois ans. Avec le libre, nous dépenserons 5,7 millions au maximum. Depuis plus d'un an et demi maintenant, nous constatons une qualité de service, une souplesse d'emploi, et une capacité de contrôle de notre système très au-delà de ce à quoi nous étions habitués.

Forts de cette expérience, nous avons émis un appel d'offres, notifié en octobre 2005, pour la maintenance de tous nos logiciels libres. Soit 170 logiciels, dont nous avons remis la liste définitive au prestataire après la signature du contrat. Bien sûr, nous avons repris les sévères exigences du contrat précédent : un incident qui bloque la production doit être corrigé en moins de quarante-huit heures, nul changement de version ne peut être imposé, toute modification doit faire l'objet d'un reversement au référentiel de développement. Les grandes SSII, en association avec les principales SSLL, ont émis des offres dont la qualité a conforté notre analyse de maturité du marché.

Sur la base des deux contrats dont nous disposons (ils couvrent le périmètre complet de nos besoins, même s'il subsiste des logiciels propriétaires), nous avons évalué le coût strict de possession du libre. Sur ce poste, nos premiers calculs, selon trois méthodes différentes, convergent vers un facteur d'économie de dix. Et ce sans modification des coûts induits (formation, développement, production, etc.).

Programme Copernic

Ministre des finances et de l'industrie : Thierry Breton.

Budget informatique : 1 milliard d'euros sur dix ans.

Effectif : 700 personnes

Chiffres : 70 projets ; 1,8 millions

de rédéclarations de l'impôt sur le revenu en 2005 ; 4 000 serveurs Linux ; 850 serveurs d'applications JBoss.

Site internet : www.dgi.finances.gouv.fr

»»» décrypte Jérôme Bravi, le DSI de la jeune pousse eBuyclub. *La communauté du libre représente une force de frappe cérébrale bien plus importante que les 4 000 développeurs de Microsoft.* » Par ailleurs, l'assistance technique pour les logiciels libres comme le SGBD MySQL n'est pas gratuite. Cependant, selon Jérôme Bravi, des centaines de

personnes décrivent sur le web des problèmes similaires à ceux qu'il rencontre. Il obtient ainsi des réponses et des conseils gratuitement, en triant le bon grain de l'ivraie. *« J'ai fait part à nos actionnaires de ma petite étude financière. Entre la version payante de Microsoft, qui présente des problèmes de stabilité, et le libre, gratuit, ils n'ont pas hésité. Pour mes nouveaux projets, je passe directement au code ouvert »,* ajoute-t-il. Patrick Bénichou, le PDG d'OpenWide, résume l'évolution des mentalités : *« Jusqu'en 2003, les DSI nous consultaient sur la faisabilité technique et l'opportunité financière du passage au libre. Aujourd'hui, ils sont rassurés.*

Leurs appels d'offres comportent de plus en plus souvent la mention : libre ou propriétaire. »

Des volumes encore insuffisants pour intéresser l'offshore

« D'ici à cinq ans, le libre occupera la moitié du marché logiciel. Cela devient une priorité du DSI. Nous montons des séminaires sur ce thème dans des groupes comme Lafarge. Idem pour réaliser des études stratégiques à moyen terme », déclare Alexandre Zapolsky, PDG de la SSLL Linagora. Il s'agit d'identifier les gisements de productivité et les risques, d'arrêter une méthodologie de choix. Et de définir des chantiers prioritaires avec des calculs de retour sur investissement. Les DSI réclament à la SSLL des tests comparatifs. Par exemple, dans le domaine des SGBD, pour confronter Oracle à PostgreSQL et à MySQL. *« L'idée, c'est de défier les solutions propriétaires les plus chères, de voir si le libre répond aux besoins, si la migration est réalisable, si les personnels l'accepteront, et si elle ne sera pas trop coûteuse »,* reprend Corinne Brunel.

Dans cette compétition, le code ouvert ne gagne pas à tout coup. Pour une étude de gestion de la relation client, Unisys a mis en balance les modules de gestion des campagnes de SAP, de Microsoft, d'Unica et de SugarCRM, un logiciel

libre. Au programme : couverture fonctionnelle, aspects financiers, capacité d'intégration à l'architecture existante. « *Le client a retenu une solution propriétaire, car il ne jugeait pas la boîte à outils de SugarCRM suffisamment aboutie* », raconte Pierre Benne, responsable logiciels libres pour l'Europe chez Unisys. Avec le libre, les coûts de développement se révèlent souvent plus élevés. Il faut chiffrer aussi l'assistance assurée par l'intégrateur. « *Sur ce point, le libre ne peut bénéficier d'une baisse des coûts avec l'offshore, car les volumes restent trop faibles. Mais en Inde, par exemple, l'on parle de plus en plus de Java* », relève Didier Chaumont, directeur technique nouvelles technologies chez Capgemini.

Autre aspect du test comparatif : calibrer le besoin. Dans les infrastructures, la couverture fonctionnelle d'applications propriétaires telles que Websphere d'IBM ou Weblogic de BEA se révèle souvent plus étendue. « *Le client n'a pas besoin de toutes ces fonctions. En ce cas, le libre peut être dix fois moins cher que les logiciels à code fermé* », souligne Patrick Bénichou, d'OpenWide. Pour s'équiper, l'opérateur Altitude Telecom a évalué différents superviseurs de réseau : HP OpenView, Spectrum, de CA, Max For Sight, d'Equator One... « *Ces solutions fonctionnent bien. Mais elles sont si riches qu'elles en sont trop complexes. Les éditeurs eux-mêmes peinent à nous comprendre et à expliquer leur offre* », rapporte Laurent Choisie, DSI de la société, qui a réalisé des maquettes pour deux produits. « *Il fallait sans arrêt ajouter des modules...* » A 50 000 euros pièce, l'addition était salée. L'opérateur a retenu INL, une SSSL qui a mis en place Nagios et Cricket pour quatre fois moins cher !

De rares litiges, mais des licences contradictoires entre elles

Il arrive que les gains soient modestes. « *Pour remplacer la messagerie Exchange 5.5 de Microsoft, INL nous a proposé Exim, sur serveur Linux, à 15 000 euros, pour 400 postes. Soit 10 % moins cher que ce que nous avions étudié. Mais cette solution se révèle plus souple* », explique Cédric Tayart de Borms, DSI d'Exacompta, qui gère enfin ses contacts provenant de plusieurs annuaires LDAP pour l'interne, bénéficie d'un système pour la sauvegarde, de l'antivirus libre ClamAV et d'une messagerie web multilingue. « *J'apprécie également l'absence de pannes "mystérieuses".* »

Et la question juridique ? « *Je ne vois pas beaucoup de litiges sur le logiciel libre*, observe Alexandra Néri, avocate au cabinet Herbert Smith, qui conseille de bien examiner le contrat de licence. Ce qui n'est pas si simple. Les DSI omettent sou-

AVIS D'EXPERT

Pierre Benne


« Le poste de travail résiste »

L'intérêt de Linux en termes de fiabilité n'est plus à démontrer. Le logiciel à code ouvert offre les mêmes services que le logiciel à code fermé avec des coûts bien

moindres. Les DSI remplacent donc la plupart des serveurs Unix propriétaires par des distributions Linux. Le coût total de possession (ou TCO, Total Cost Ownership) autorise une réduction des dépenses de 40 à 60 %, selon la vétusté des systèmes d'origine. Les économies d'échelle sont énormes. De même, pour les serveurs d'applications, payer des licences alors qu'il existe JBoss et Tomcat ne se justifie plus. Le DSI économise alors de 20 à 40 %. La gestion de base de données poursuit la même évolution. PostgreSQL et MySQL gagnent du terrain sur les offres de Microsoft, d'Oracle ou d'IBM. Les économies atteignent alors de 60 à 80 %. Dans certains cas, le mode de facturation rendait l'exploitation hors de prix.

Pour le DSI, le gain principal tient à la construction d'un système d'information homogène, à l'ossature fondée sur des standards fiables et reconnus. Par exemple, un bus d'échange auquel se connecteront des briques applicatives. Ainsi, il maîtrisera le cycle de vie des applications, remplacera l'une ou l'autre lui-même et quand il l'aura décidé. Les bénéfiques : la diminution du coût unitaire du remplacement des briques et une économie d'échelle sur l'évolution de son système d'information. Grâce au libre, le DSI peut avancer sur la voie des architectures orientées services. Que ce dernier soit ou non à code ouvert, avec le langage Java J2EE, la plate-forme Eclipse et le langage de modélisation ArgouML.

Sur le poste de travail, on en reste encore à la phase expérimentale. La question reste de savoir s'il est possible de se passer de Windows et d'Office. Il existe de fortes réticences chez les utilisateurs. Changer de suite bureautique peut les perturber, voire réduire leur productivité. Par ailleurs, on n'est pas encore assuré de la compatibilité entre une suite libre comme OpenOffice.org et Office. On peut envisager la première dans le cas d'utilisation métier réclamant des fonctions de bureautique limitées. Cela ne touche que 20 % des postes clients.

vent l'examen juridique. Erreur. Le libre est régi par une centaine de licences particulières (GPL, LGPL, BSD...), parfois contradictoires entre elles. Il convient d'en vérifier le domaine de couverture. Certaines SSSL disposent d'une matrice d'analyse à cet effet. Dans tous les cas, il faudra valider les options avec le service juridique. 



P. CHICQ

responsable logiciels libres Europe chez Unisys.